



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LAURÉAT 2025 du FONDS AVENIR BIO

Structuration des filières biologiques françaises



Multi-filières

Principale région concernée :
Ile de France



○ Bassin(s) de production

📍 Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Démarche de rendre les paysans bio plus résilients et autonomes
- Développement des débouchés via des partenariats commerciaux solides
- Prix équitables et stables
- Participations des agriculteurs dans la structure SCIC
- Développement d'itinéraires techniques et de ressources sur les semences paysannes adaptés au changement climatique
- Transfert de connaissances

Support à la structuration de la filière AB, à base de semences paysannes

Le projet porté par Miyam vise à appuyer la structuration de la filière biologique, en production, transformation et distribution. Notamment par la création d'une filière à base de semences paysannes en collaboration avec ses partenaires, notamment Jardin'enVie. Le projet verra la création de plusieurs lieux d'échanges dits « les fermes ressources » afin de partager les connaissances, diffuser des pratiques de culture efficaces et de mutualiser les outils de production et de tri.

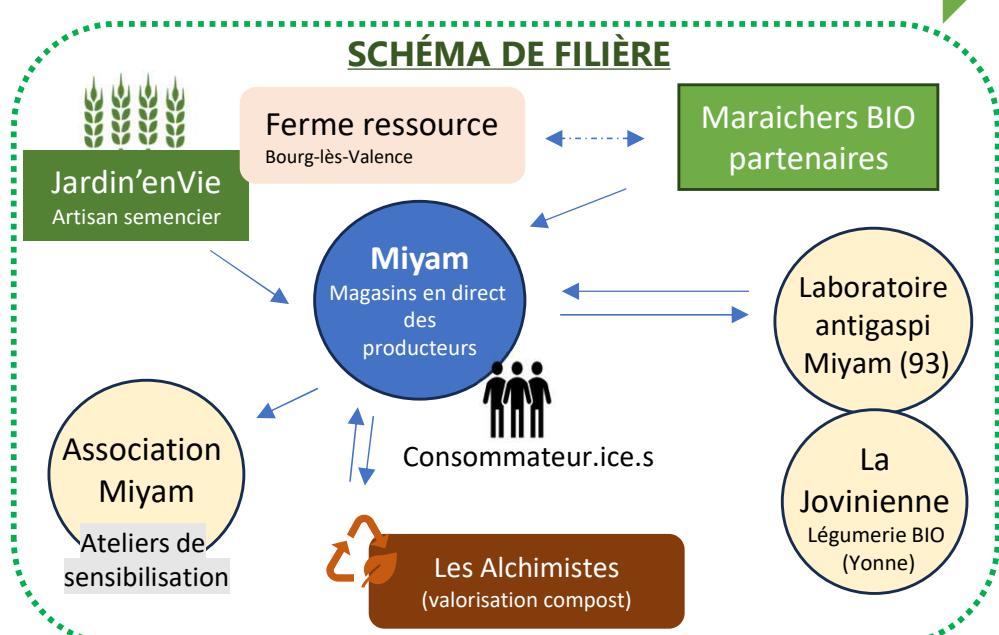
Par ailleurs, MIYAM porte la création d'un laboratoire antigaspi, transformant les invendus des magasins.

Le porteur de projet : MIYAM

Partenaire bénéficiaire : Jardin'enVie

Partenaires associés : Nicolas Supiot, Miguel Nau, HumusCité, Lilian Ceballos, Sandrine Bazzo-Terras

Le projet se déroulera du 20 novembre 2024 au 31 décembre 2027



Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 394 825 € sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 324 586 € .
Des cofinancements ont été sollicités auprès du FEADER par le partenaire bénéficiaire.

FONDS AVENIR Bio
Pour un monde plus Bio

Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :

[Financer son projet - Agence Bio](#)